

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Date de révision: 17.03.2022

Code du produit: BO027

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Autres désignations commerciales

BO 027, 50 ml

BO 026, 1 l

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/du mélange

fluide de coupe

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------------|-------------------|------------------------------|
| Société: | BOHLE AG | |
| Rue: | Dieselstr. 10 | |
| Lieu: | 42781 Haan | |
| Téléphone: | +49 2129 5568-0 | Téléfax: +49 2129 5568-282 |
| e-mail: | info@bohle.de | |
| Interlocuteur: | Dr. Martin Schade | Téléphone: +49 2129 5568-300 |
| e-mail: | MSDS@bohle.de | |
| Internet: | www.bohle.com | |
| Service responsable: | Chemie | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse, 145. +41 44 251 51 51 (24Std), www.tox.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4; H332

Asp. Tox. 1; H304

Skin Irrit. 2; H315

Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Distillates (peroleum), hydrotreated middle

Mention Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

| | |
|------|---|
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseils de prudence

| | |
|------|---|
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Date de révision: 17.03.2022

Code du produit: BO027

Page 2 de 9

| | |
|----------------|---|
| P280 | Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. |
| P308+P311 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
Mention Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H304

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|--|--------------|------------------|------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 64742-46-7 | Distillates (peroleum), hydrotreated middle | | | 80 - 100 % |
| | 265-148-2 | 649-221-00-X | 01-2119489867-12 | |
| | Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H332 H315 H304 H411 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|------------|---|---|------------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 64742-46-7 | 265-148-2 | Distillates (peroleum), hydrotreated middle | 80 - 100 % |
| | par inhalation: CL50 = >2000 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg | | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
 S'éloigner de la zone dangereuse.
 Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Date de révision: 17.03.2022

Code du produit: BO027

Page 3 de 9

Consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Nocif par inhalation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Dioxyde de carbone (CO₂)

Poudre d'extinction

mousse résistante à l'alcool

Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Appareil de protection respiratoire autonome

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Date de révision: 17.03.2022

Code du produit: BO027

Page 4 de 9

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Mesures usuelles de la prévention d'incendie.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Protéger des radiations solaires directes.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée: 5 - 40°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

fluide de coupe

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Matière des gants: Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile)

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

EN 13034 (type 6 étanche aux projections limitées)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Date de révision: 17.03.2022

Code du produit: BO027

Page 5 de 9

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil filtrant combiné
Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques, Type de Filtre recommandé: A-P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: jaune clair
Odeur: comme: Hydrocarbures

Testé selon la méthode
Modification d'état

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >200°C °C

Point d'éclair: >90 °C DIN EN ISO 2719

Température d'inflammation spontanée

pH-Valeur: non applicable

Viscosité dynamique: 5,5 mPa·s
(à 20 °C)

Viscosité cinématique: 4 mm²/s
(à 40 °C)

Hydrosolubilité: émulsifiant

Pression de vapeur: <0,1 hPa
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,87 g/cm³ DIN 51757

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Date de révision: 17.03.2022

Code du produit: BO027

Page 6 de 9

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
ETAmél contrôlé

| | Dose | Espèce | Source |
|---------------------------------|-------------|--------|--------|
| DL50, orale | >5000 mg/kg | Rat | |
| DL50, cutanée | >2000 mg/kg | Lapin | |
| CL50, inhalation (vapeur) (4 h) | >2000 mg/l | Rat | |

ETAmél calculé

ATE (inhalation poussières/brouillard) 1,515 mg/l

Toxicité aiguë

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|---|------------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 64742-46-7 | Distillates (peroleum), hydrotreated middle | | | | |
| | orale | DL50 >5000 mg/kg | Rat | | |
| | cutanée | DL50 >2000 mg/kg | Lapin | | |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 >2000 mg/l | Rat | | |
| | inhalation poussières/brouillard | ATE 1,5 mg/l | | | |

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

Effets sensibilisants

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Nocif par inhalation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Date de révision: 17.03.2022

Code du produit: BO027

Page 7 de 9

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

L'élimination des emballages contaminés

En fonction du matériau, éliminer les récipients entièrement vidés comme déchets combustibles ou comme déchets métalliques.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Distillats moyens (pétrole), hydrotraités; gazole - non spécifié)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

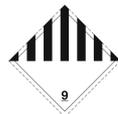
9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

-

Transport fluvial (ADN)
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Distillats moyens (pétrole), hydrotraités; gazole - non spécifié)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

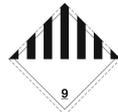
9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

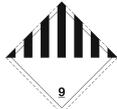
Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Date de révision: 17.03.2022

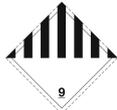
Code du produit: BO027

Page 8 de 9

Transport maritime (IMDG)

| | |
|---|---|
| <u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u> | UN 3082 |
| <u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u> | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Distillates (petroleum), hydrotreated middle; Gasoil - unspecified) |
| <u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u> | 9 |
| <u>14.4. Groupe d'emballage:</u> | III |
| Étiquettes: | 9 |
| |  |
| Dispositions spéciales: | 274, 335, 969 |
| Quantité limitée (LQ): | 5 L |
| Quantité exceptée: | E1 |
| EmS: | F-A, S-F |

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

| | |
|---|---|
| <u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u> | UN 3082 |
| <u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u> | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Distillates (petroleum), hydrotreated middle; Gasoil - unspecified) |
| <u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u> | 9 |
| <u>14.4. Groupe d'emballage:</u> | III |
| Étiquettes: | 9 |
| |  |
| Dispositions spéciales: | A97 A158 A197 A215 |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): | 30 kg G |
| Passenger LQ: | Y964 |
| Quantité exceptée: | E1 |
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): | 964 |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne): | 450 L |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo): | 964 |
| IATA-Quantité maximale (cargo): | 450 L |

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui


RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Date de révision: 17.03.2022

Code du produit: BO027

Page 9 de 9

2004/42/CE (COV): 0%

Législation nationale

Teneur en COV (OCOV): 0%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,9,12,14.

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|-------------------------|-----------------------------|
| Acute Tox. 4; H332 | Méthode de calcul |
| Asp. Tox. 1; H304 | Méthode de calcul |
| Skin Irrit. 2; H315 | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 2; H411 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H332 Nocif par inhalation.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Note N:

Die Einstufung als karzinogen ist nicht zwingend, wenn der ganze Raffinationsprozess bekannt ist und nachgewiesen werden kann, dass der Ausgangsstoff nicht karzinogen ist. Diese Anmerkung gilt nur für bestimmte komplexe Ölderivate in Teil 3 part

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)